

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22126 - 82EME ANNÉE

Les Chagossiens et la nomination d'un nouveau Premier ministre britannique

Olivier Bancoult, heureux : « tienbo larg pa » !



Odette Milidor, Chagossienne vivant à La Réunion, Olivier Bancoult et Julie Pontalba, présidente du Mouvement réunionnais pour la Paix hier en conférence de presse.

Olivier Bancoult a confirmé que la nomination d'un nouveau premier ministre britannique va relancer le calendrier en faveur de la ratification définitive de l'accord entre la République de Maurice et la Grande-Bretagne.

Hier, Olivier Bancoult prenait la parole, à Saint-Denis, entouré de ses amis de longue date Georges Gauvin du Comité Solidarité Chagos, Julie Pontalba, présidente du Mouvement Réunionnais Pour la Paix et Ary Yée-Chong-Tchi-Kan, du Parti Communiste Réunionnais ainsi que plusieurs autres participants. Il souhaitait rapporter au peuple réunionnais les

derniers développements de sa longue bataille.

Un long combat

Il a fait un rappel du long combat de son peuple pour retourner au pays après en avoir été expulsé, il y a un demi-siècle. Au début, la lutte portait sur le respect des Droits Humains. Après le blocage de la Reine d'Angleterre, la République de Maurice a fait valoir sa souveraineté sur tout l'archipel, arguant du fait que la décolonisation a été tronquée. La conjugaison du combat pour la souveraineté et pour le respect de la Déclaration des de l'Homme s'est

déportée à l'ONU qui, dans sa sagesse, a demandé l'éclairage du Tribunal International de la Haye.

En 2019, le CPI a dit le Droit international et l'ONU a donné à la Grande-Bretagne 6 mois pour régler le problème. C'est en novembre 2022 que les pourparlers ont débuté. Les Premiers ministres des 2 pays ont signé un accord stipulant le retour de l'archipel à la République de Maurice, conditionnant le retour des Chagossiens. L'existence de la base US sur l'île de Diego-Garcia fait encore l'objet de quelques précisions, sans remise en cause du fond.

En juin, la rencontre de parlementaires britanniques par une importante délégation de Chagossiens, conduite par Olivier Bancoult, a permis de clarifier la

situation et démasquer les auteurs de trouble. Désormais, la voie est dégagée en faveur d'une ratification imminente du Traité par les parlementaires britanniques.

Olivier Bancoult est satisfait. Il remercie ses camarades de La Réunion. Il leur dit « tienbo larg pa ».

Correspondant

Projection en avant-première le 28 juillet à Maurice

« Chagos-La Haye, l'Odyssée d'un peuple »

Hier en conférence de presse Olivier Bancoult a annoncé la diffusion, mardi 28 juillet, d'un long métrage documentaire qui retrace l'histoire du peuple chagossien. Le titre choisi par le réalisateur Selven Naidu est : « Chagos-La Haye : l'Odyssée d'un peuple ». Notre camarade Ary Yée-Chong-Tchi-kan a été invité à cette séance exclusive. Voici la présentation de l'événement publiée par « l'Express » de Maurice.

« La semaine prochaine, La Sentinelle présentera en avant première exclusive « Chagos-La Haye, l'Odyssée d'un peuple », le nouveau long-métrage documentaire du cinéaste Selven Naidu, consacré au combat du peuple chagossien pour la justice. Cette projection revêt un caractère tout à fait exceptionnel. Les droits de diffusion du film appartiennent à un groupe international, ce qui signifie que cette séance sera l'unique occasion de découvrir l'œuvre sur grand écran à Maurice, avant son parcours aux quatre coins du monde. Au-delà de sa portée historique et

humaine, ce film résonne particulièrement dans un contexte où la question des Chagos demeure au cœur de l'actualité mauricienne. Pendant plus de deux heures, Selven Naidu retrace, avec sensibilité et force, le destin d'un peuple déraciné, son combat judiciaire et sa quête de dignité. Les places étant strictement limitées, cette projection privée se fera uniquement sur invitation. »



Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Résultat de la stratégie de Tereos océan Indien

Budget 2027 : la mauvaise gestion responsable de l'explosion de la dette prétexte à une nouvelle casse des services publics

Le cadrage budgétaire 2027 confirme que la hausse de la charge de la dette devient la priorité de l'État. Pour la financer, le gouvernement limite les dépenses à un niveau inférieur à l'inflation et réduit certains budgets, notamment l'emploi et la santé, tandis que le budget de l'armée bénéficie d'une forte augmentation. Cette austérité est la conséquence de politiques fiscales favorables aux plus riches, qui ont réduit les recettes publiques. Les conséquences seront terribles à La Réunion. Car les pauvres sont la classe la plus nombreuse.

Le cadrage du budget 2027 dévoile la stratégie du gouvernement : l'explosion de la charge de la dette servira de justification à une nouvelle cure d'austérité. Derrière le discours sur le redressement des finances publiques se profile un choix politique : préserver les dépenses militaires et le remboursement des créanciers, tandis que les services publics utiles à la population seront affaiblis.

Conséquence des choix fiscaux privilégiant les riches

La dette publique atteindra 115,9 % du PIB en 2025 et la charge des intérêts grimpera à 74,2 milliards d'euros en 2027. À elle seule, cette dépense augmentera de 12,3 milliards en un an, davantage que la plupart des budgets ministériels. Le gouvernement présente cette situation comme une fatalité imposant une stricte maîtrise des dépenses publiques.

Pourtant, ce document ne dit rien des choix fiscaux qui ont progressivement privé l'État d'une partie de ses recettes. Depuis plusieurs années, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, la mise en place de la flat tax, les allègements d'impôts sur le capital et les entreprises ont largement bénéficié aux plus riches. Pour de nombreux économistes et organisations syndicales, ces décisions ont contribué à creuser les déficits avant de servir d'argument pour justifier l'austérité.

Plus pour l'armée, l'emploi, l'éducation et la santé fragilisés

Le cadrage budgétaire montre clairement quelles seront les priorités. Les crédits de l'année augmentent de 6,4 milliards d'euros, pendant que les dépenses de l'État, hors dette et dépenses pour les militaires, reculent en volume. Les crédits de l'emploi sont amputés de 2,8 milliards d'euros, ceux de la Santé diminuent légèrement, tandis que l'ensemble des ministères devra fonctionner avec une progression de crédits très inférieure à l'inflation.

Le gouvernement affirme préserver l'hôpital, l'éducation ou le modèle social. Mais lorsque les budgets progressent moins vite que les prix, cela signifie des économies réelles : moins de moyens, moins d'investissements, davantage de pression sur les personnels et une dégradation progressive des services rendus à la population.

Les services publics dernier rempart contre l'exclusion

Pour La Réunion, où le chômage, la pauvreté et les inégalités atteignent des niveaux parmi les plus élevés de la République française, cette orientation est lourde de conséquences. Les services publics constituent souvent le dernier rempart contre l'exclusion. Les fragiliser revient à faire payer aux plus modestes une dette dont ils ne sont pas les principaux bénéficiaires.

Le débat budgétaire ne portera donc pas seulement sur des chiffres. Il posera une question de fond : qui doit financer les besoins collectifs ? Les travailleurs, les retraités et les usagers des services publics, ou ceux qui ont le plus profité des politiques fiscales des dernières années ?

M.M.

Oté

Oté Donald Trump, wi rogard bèf, wi rogard pa la ké don ?

Mézami bann zansien l'avé la sazèss. Antouléka sé sak mi panss kan mi lir Zot kozman é sanm pou mwin l'om modèrn sré bien avizé d' rogard in problèm dann son ansanm é non pa par lo promyé bout zot i oi dovan zot... Néna in péi i apèl l'amérik — zétazini — i paré sa sé lo promyèr puissans mondyal, avèk bien antandi lo promyèr armé di mond é li panss avèk la fors li néna na pwin okin péi lé kapab fèr fass avèk li.

Poitan, péi-la noré bien fé tir losson la guèr vietnam. Mi rapèl mwin lété laba dan La franss é mwin té rogard la télé avèk in bann jenn, la plipar demoune la droite é kan l'amontr in gran bato amérikin apré fé kour in pti bato vietnamien, toulmoune la bate la min sof inn-dé kréol té la pars, nou téi di rantre nou, néna in zour i apèl demin. Bann batèr d'min téi panss an de tan, troi mouvman bann kominiiss vielnamien téi sar gingn galo mé listoir l'amontr anou kékfoi lo po d'tèr i gingnn kont lo po d'fèr.

Néna kékmoi an dé kou d'bonbardaz lamérik épi Israel la tyé tout la dirékssion politik l'Iran. Mi rapèl bann zoinalliss la aplodi. Pou zot lété fini avèk lo réjime ayatollah. Fini pou li avèk in bon travaye léspyonaz épi lo kou déssizif. Kékmoi apré oussa ni lé ? Néna in péi i apèl l'Iran i kontinyé rézisté épi in gran péi i apèl lamérik l'apré rode san trouvé in manyèr arèt la guèr é li trouv pa.

Promyèr armé di mond ! Promyèr puissans di mond é toussa pou kossa ? pou in bann guèr i arète pa, épi la viktoir k'i ariv touzour pa... Sé pou sa mi panss provèrb lil Maurice k'i di sak mwin la mark an-o la é k'i vé dir in problèm li doizète analizé dopi A ziska Z avan prann in déssizyon. Sépa sak lamérik la fé é bon devinèr sak i pé dir amwin kossa i sava éspass demin.

A bon antandèr salu.

Justin